

Région Île-de-France
Carburant alternatif / Aide à la conversion

Jusqu'au 31 décembre 2023, la région Île-de-France propose une subvention de 500 € pour convertir son véhicule essence au Superéthanol E85. Cette aide est soutenue par BIOMOTORS grâce à une réduction tarifaire de ses boîtiers homologués !

En 2023, la région Île-de-France a encouragé les automobilistes à passer à l'E85 en offrant une subvention de 500€ pour l'installation d'un boîtier homologué, accessible à tous les résidents, quel que soit leur revenu.

Face à la crise économique et à la hausse des prix du carburant, BIOMOTORS s'est joint à l'effort en offrant une remise de 150€, cumulable avec les aides régionales, pour l'installation d'un boîtier BIOMOTORS chez leurs garages partenaires.

Ces 2 offres prennent fin le 31 décembre 2023. Le compte à rebours est lancé pour les conducteurs désireux de faire des économies à long terme tout en adoptant une conduite plus écologique !



Superéthanol E85 : des avantages économiques et écologiques

La conversion au Superéthanol présente des avantages significatifs.

Le Superéthanol E85 est disponible à moins d'1€ par litre, sur tout le territoire. **En île de France, l'E85 est distribué dans près de 40% station-services.**

En plus d'être économique, ce carburant est aussi plus écologique. Son utilisation contribue à une réduction de 50% des émissions de CO2 et de 90% des particules fines, favorisant ainsi une conduite plus propre et respectueuse de l'environnement.

La conversion vers l'E85 pour les véhicules essence en Île-de-France : une démarche économique, simple et accessible à tous les résidents.

Choisir le Superéthanol E85 avec le soutien de la région et de BIOMOTORS en Île-de-France est facile.

BIOMOTORS dispose d'un réseau de 46 installateurs agréés dans la région pour pouvoir faire installer le boîtier homologué. La remise de 150€ de BIOMOTORS sera directement déduite de la facture.

Pour bénéficier de l'aide régionale de 500€, il suffit d'adresser un dossier avec la facture payée dans les 3 mois suivants l'installation du kit.

Toutes les informations sur les démarches à effectuer [ici](#).

En termes simples, le coût d'un boîtier est en moyenne de 1 000€. Après déduction de l'aide régionale (500€) et de la remise de BIOMOTORS (150€), la conversion du véhicule revient à seulement 350€ pour l'automobiliste. Un investissement très vite rentabilisé puisqu'il permet de réaliser des pleins 2 fois moins chers.

Les Avantages du BIOFlex Connect : une conversion pratique et conforme

Le boîtier homologué BIOFlex Connect de BIOMOTORS offre une solution pratique et polyvalente pour la conversion au Superéthanol. L'installation, rapide et simple, ne prend qu'une journée, sans nécessité d'ajouter un réservoir supplémentaire. Sa compatibilité étendue couvre presque tous les véhicules essence de 2000 à 2023.

L'application connectée offre un suivi technique et permet de noter ses économies tout en fournissant des informations sur les stations à proximité.

En choisissant un boîtier homologué, comme le BIOFlex Connect, le véhicule reste conforme et légal, évitant les complications liées à des solutions non homologuées telles que la reprogrammation.

Après la conversion d'un véhicule au bioéthanol, la modification de la carte grise, incluant des détails tels que les émissions polluantes, la puissance et le carburant, doit être effectuée dans un délai d'1 mois.

A propos de BIOMOTORS

La société française BIOMOTORS, fondée en 2011 par Alexis Landrieu est un acteur leader dans le développement du carburant Superéthanol-E85 sur le secteur de la mobilité pour apporter une solution économique et écologique. BIOMOTORS met au point et commercialise des solutions innovantes pour convertir des véhicules essence au Superéthanol-E85. La société propose la plus large gamme de boîtiers de conversion homologués et réseau national de montage.

En 2018, BIOMOTORS est devenu le 1^{er} fabricant à obtenir une homologation sur le marché français.

En 2022, BIOMOTORS a maintenu sa place de leader en devenant une nouvelle fois, le 1^{er} fabricant à obtenir une homologation sur les véhicules de plus de 15ch fiscaux et le 1^{er} à mettre au point des boîtiers de conversion brevetés doté d'une connectivité Bluetooth.

<https://www.biomotors.fr>

Pack photo presse disponible : <https://www.biomotors.fr/espace-presse/>

CONTACTS PRESSE : Agence VLC

Valérie Leseigneur - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35 - valerie@agencevlc.com

Joy Lion - Tél. : + 33 (0)7 62 59 65 86 - joy@agencevlc.com

CONTACT BIOMOTORS

Denis Stanislas - Tél. + 33 (0)7 71 56 88 12 - communication@biomotors.fr